



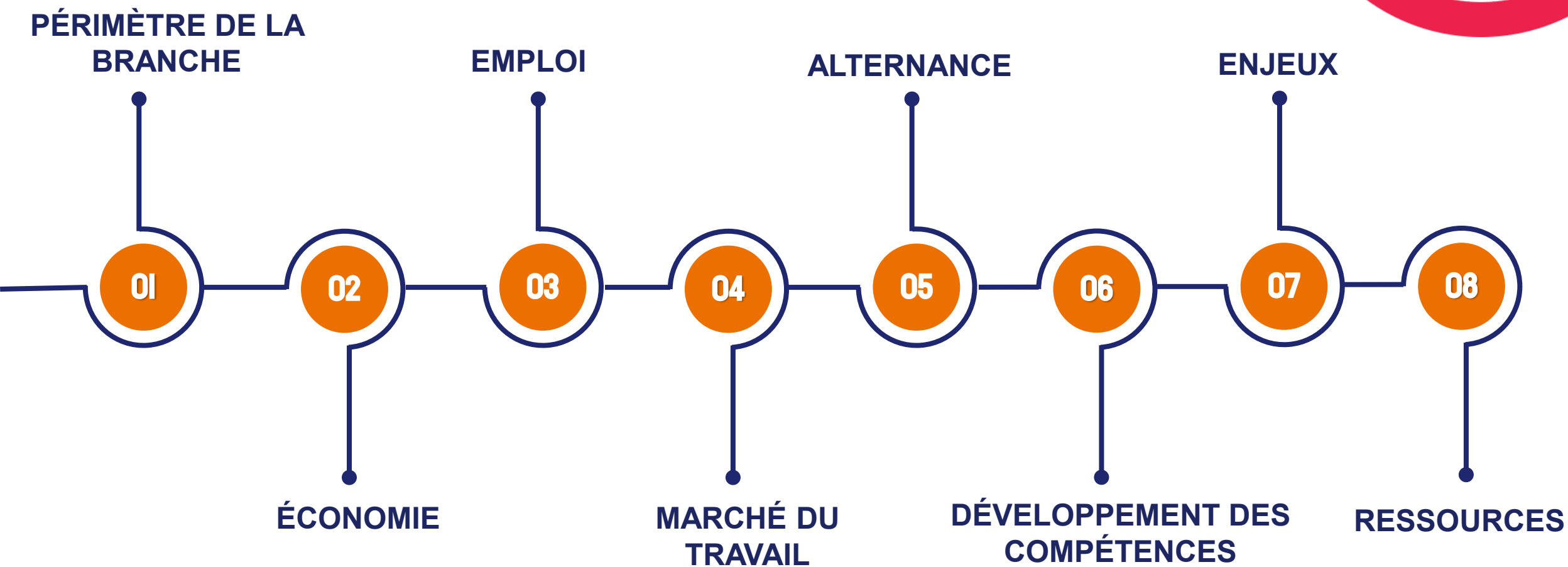
PANORAMA

**BRANCHE PROFESSIONNELLE DE
L'ASSAINISSEMENT ET DE LA MAINTENANCE
INDUSTRIELLE**

Edition 2022 – 05/04/2023

ASSAINISSEMENT ET MAINTENANCE INDUSTRIELLE

SOMMAIRE



Edition 2022 – 05/04/2023

BRANCHE PROFESSIONNELLE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE

○ Méthode

Thématique	Indicateurs	Source	Année	Nomenclature	Indicateurs
Économie	Nombre d'établissements et de salariés	URSSAF	N-2	APE	estimés
	Nombre de création et de radiation des entreprises	INFOGREFFE	N-1	APE	estimés
	Chiffre d'affaire des entreprises	INSEE-ESANE	N	APE	estimés
Emploi	Secteurs d'activité, taille de l'établissement employeur et sa localisation	DADS/DSN	N-3	IDCC	réels
	Profil des salariés (âge, sexe, catégorie socio-professionnelle)	DADS/DSN	N-3	IDCC	réels
	Contrats de travail, temps de travail	DADS/DSN	N-3	IDCC	réels
	Accidents de travail	CARSAT	N-2	APE	estimés
Marche du travail	Projets de recrutement	OPCO EP	N-1	IDCC	réels
Alternance	Dispositifs d'alternance et profil des alternants (âge, sexe, niveau de formation)	OPCO EP	N-1	IDCC	réels
Actions individuelles et collectives	Répartition des actions par secteurs d'activité, taille de l'établissement demandeur et sa localisation	OPCO EP	N-1	IDCC	réels

Edition 2022 – 05/04/2023

BRANCHE PROFESSIONNELLE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE



PÉRIMÈTRE DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE



CHIFFRES CLÉS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE



2272
IDCC



589
entreprises
adhérentes



1 083
établissements
employeurs



12 337
salariés



240
alternants

3 PRINCIPALES ACTIVITÉS

Quelles sont les activités principales ? de la branche *

Quels sont les produits et services associés dans ces activités ?

Quel est le poids de la branche en 2019 dans ces activités ?

(en % des salariés présents au 31/12/2019)

Collecte et traitement des eaux usées(3700Z)

- l'exploitation de réseaux d'assainissement ou d'installations de traitement des eaux usées
- la collecte et le transport des eaux usées ménagères ou industrielles et des eaux de pluie au moyen de réseaux d'assainissement, de collecteurs, de fosses et d'autres moyens de transports (camions de vidange, etc.)
- la vidange et le nettoyage des puisards, des fosses septiques, des puits et des fosses, l'entretien des toilettes chimiques
- le traitement des eaux usées (ménagères ou industrielles, eaux usées des piscines, etc.) au moyen de procédés physiques, chimiques et biologiques, tels que la dilution, le criblage, la filtration, la sédimentation, etc.
- l'entretien et le nettoyage des égouts et des canalisations, y compris le curetage des égouts

50 %

Collecte des déchets dangereux (3812Z)

- la collecte de déchets dangereux, tels que les huiles usagées de navires, de garages, les huiles et graisses de cuisson usagées, déchets biologiques dangereux, déchets nucléaires, piles usagées, etc.
- l'exploitation d'installations de transfert de déchets dangereux

8 %

Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel(8122Z)

- le nettoyage extérieur de bâtiments de tous types, y compris les bureaux, les usines, les magasins, les locaux d'institutions, les autres locaux à usage commercial et professionnel et les immeubles à appartements
- les activités de nettoyage spécialisé de bâtiments, telles que le nettoyage des vitres, le ramonage des cheminées et le nettoyage des âtres, des fourneaux, des incinérateurs, des chaudières, des gaines de ventilation et des dispositifs d'évacuation des fumées
- le nettoyage de machines industrielles
- les autres activités de nettoyage des bâtiments et de nettoyage industriel n.c.a.

4 %

* Les indicateurs de la branche de l'assainissement et de la maintenance industrielle sont définis à partir des codes de la nomenclature d'activité française (NAF) rattachés à la convention collective IDCC 2272 : 3700Z, 3812Z et 8122Z. Afin de dresser le panorama le plus proche de la réalité du marché de l'emploi, ont été intégrées les activités suivantes à proportion des établissements et des salariés de la branche qui y sont présents : 3312Z, 3811Z, 3821Z, 3822Z, 3832Z, 3900Z, 4221Z, 7010Z, 8129A, 8129B.



INDICATEURS ECONOMIQUES

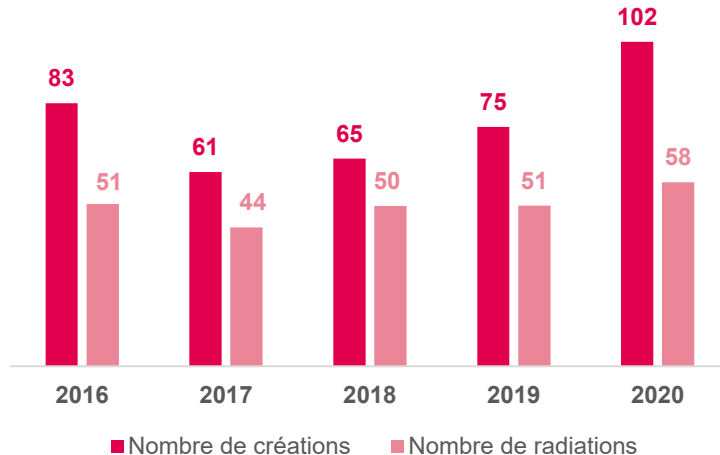
589 ENTREPRISES ADHÉRENTES AVEC SALARIÉS (*)

(*) Nb d'entreprises adhérentes à l'Opco EP – Base des adhérents Opco EP 2020

(*) Le nombre des entreprises employant au moins un salarié était estimé à 589 (Insee – DADS 2019) et celles sans salariés à 889 (Insee - REE 2019)

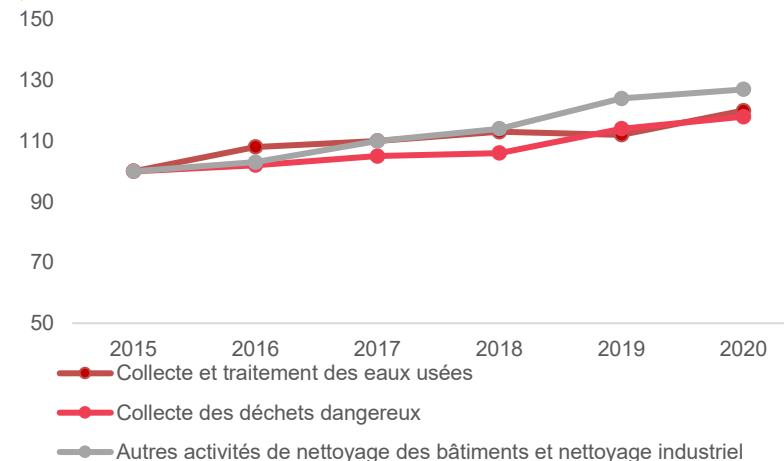
**102 entreprises
créées en 2020**

Créations/radiations
d'entreprises – Infogreffe



**+20% du CA dans la Collecte et
Traitement des eaux usées entre 2015 et
2020**

Champ : trois principales activités de la branche 3700Z, 3812Z et
8122Z - Chiffre d'affaire - Base 100 en 2015 – Esane



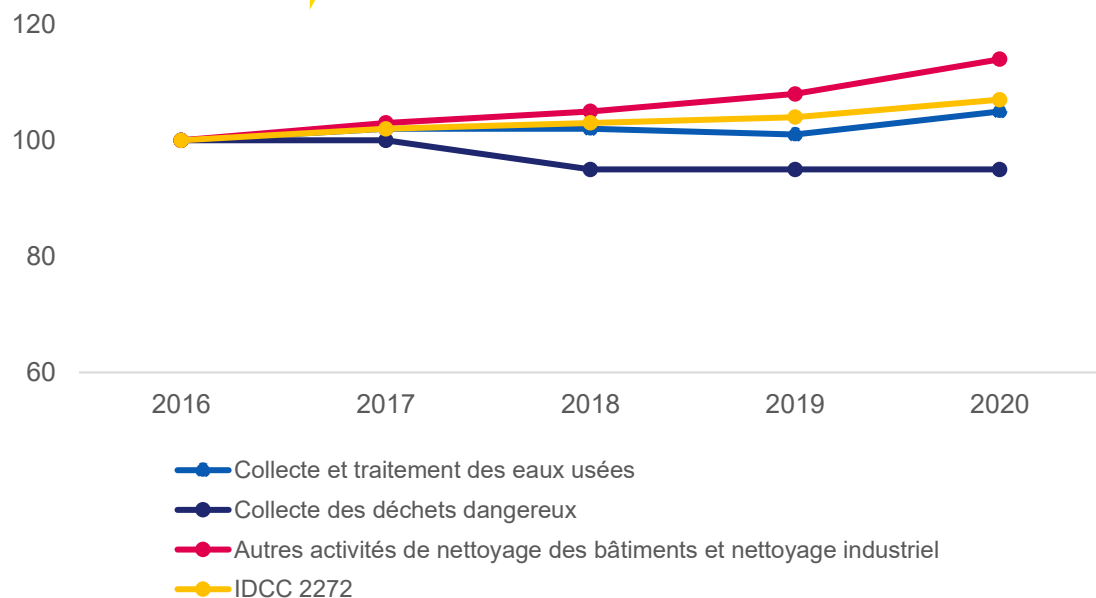
Crise sanitaire et la période actuelle de la sobriété énergétique : quels impacts ?

Considérées comme des activités essentielles et sanitaires au travers de plans de continuité, les activités d'assainissement de maintenance industrielle n'ont pas été impactées de manière significative par la crise sanitaire implantée sur tout le territoire, les entreprises évoluent dans un contexte économique favorable avec une croissance du nombre d'entreprises et du nombre de salariés. Les activités sont favorisées non seulement par les phénomènes de développement d'urbanisation, de croissance démographique mais encore par un développement nécessaire de cadres réglementaires pour préservation de l'environnement et des ressources. Le développement de la transition écologique et de la RSE viennent également favoriser ces activités. Confrontée à de réelles difficultés de recrutements, l'attractivité et la marque employeur deviennent des priorités pour pouvoir assurer le développement des entreprises et assurer en totalité la demande clients (collectivités industriels, habitats collectifs,...). Cette nouvelle période d'inflation de sobriété énergétique devrait favoriser de nouvelles organisations et de nouveaux processus de travail.

LES ÉTABLISSEMENTS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

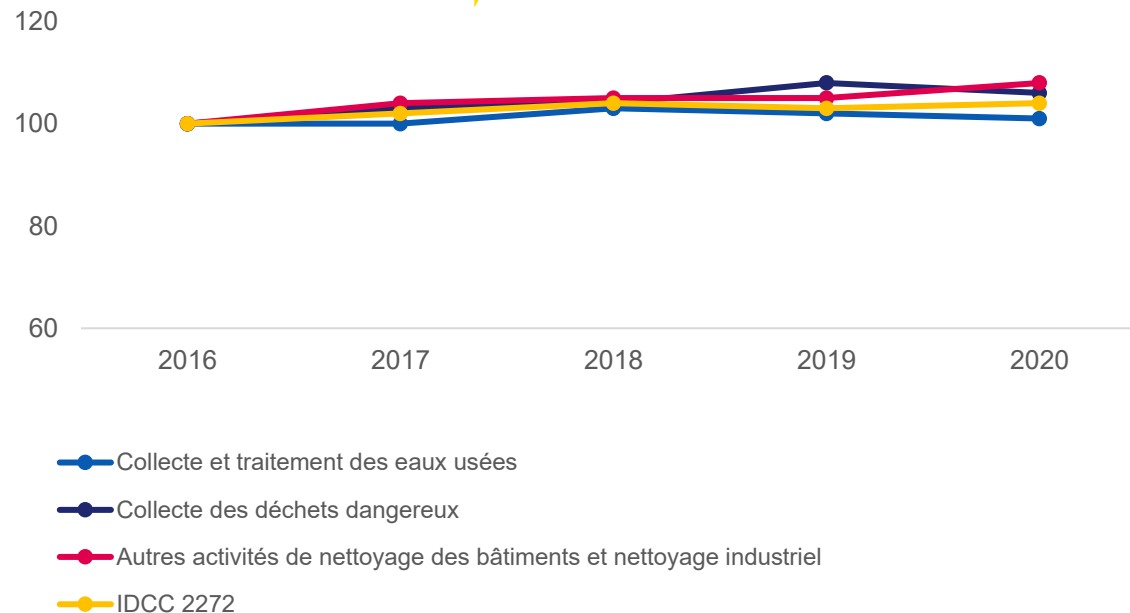
1 083 établissements employeurs en 2020

Évolution des établissements employeurs (base 100 en 2016) – Urssaf - ACOSS – Estimation Opco EP



12 337 salariés

Évolution de l'emploi salarié (base 100 en 2016) – Urssaf – ACOSS – Estimation Opco EP



Les établissements employeurs de l'assainissement et de la maintenance industrielle ont enregistré une augmentation d'effectifs et de du nombre d'établissements entre 2016 et 2020. Seul le nombre d'établissements de la collecte des déchets dangereux a diminué entre 2019 et 2020.

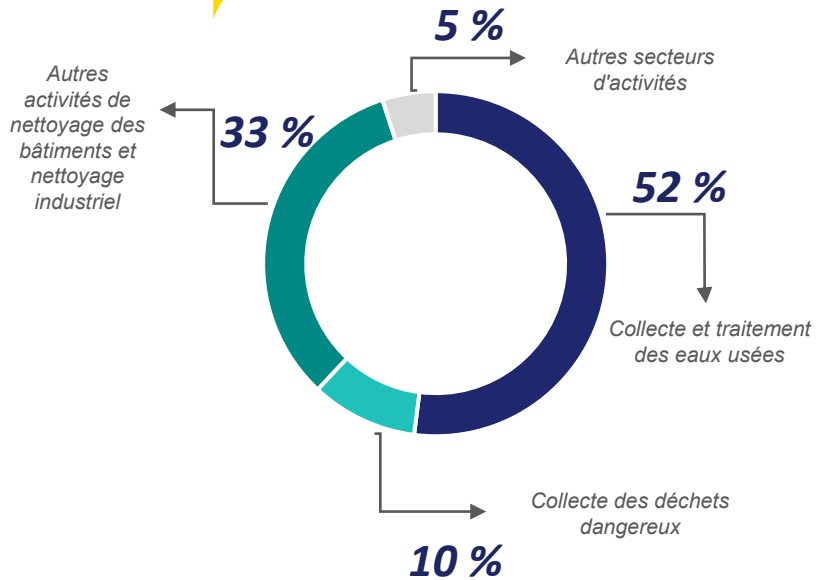
—  EMPLOI



LES SALARIÉS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE

52 % dans la collecte et traitement des eaux usées

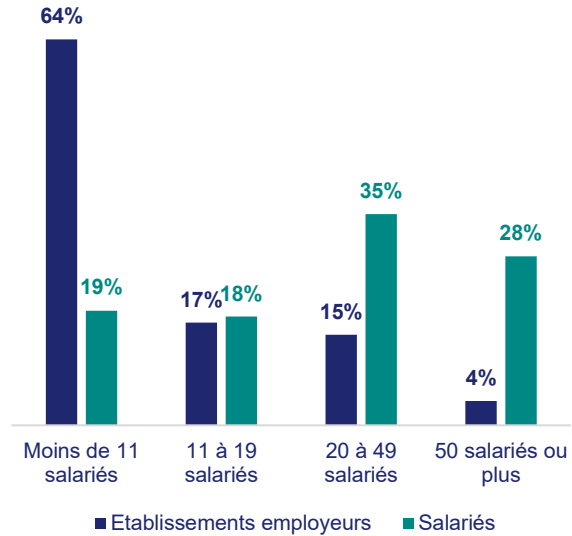
Répartition des salariés par secteur d'activité – DADS2019



Les deux secteurs « Collecte et traitement des eaux usées » et « autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel » concentrent plus de 8 salariés sur 10.

19 % dans des TPE et PME

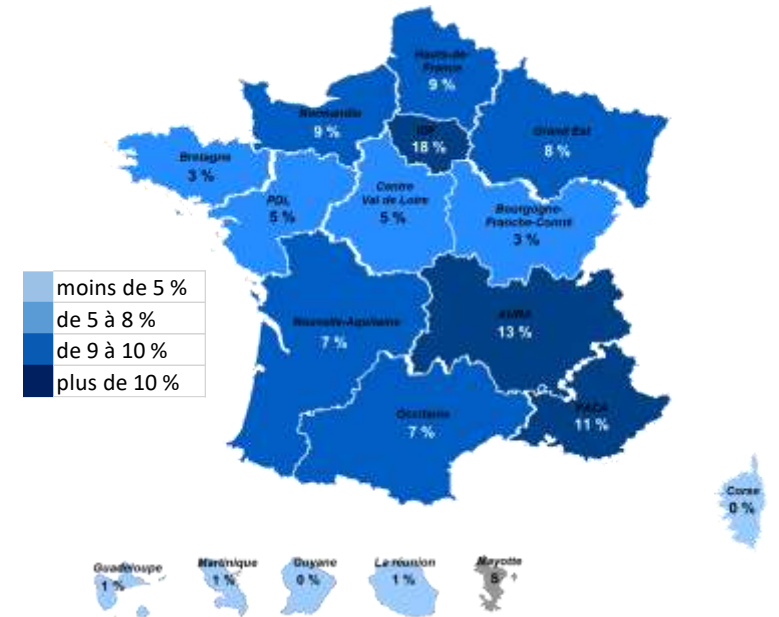
Par des salariés / établissements employeurs – DADS 2019



Près d'un salarié sur cinq (19 %) travaille dans une TPE. Bien qu'ils ne représentent que 4 % des établissements employeurs, les établissements de 50 salariés et plus rassemblent plus d'un quart des salariés (28 %).

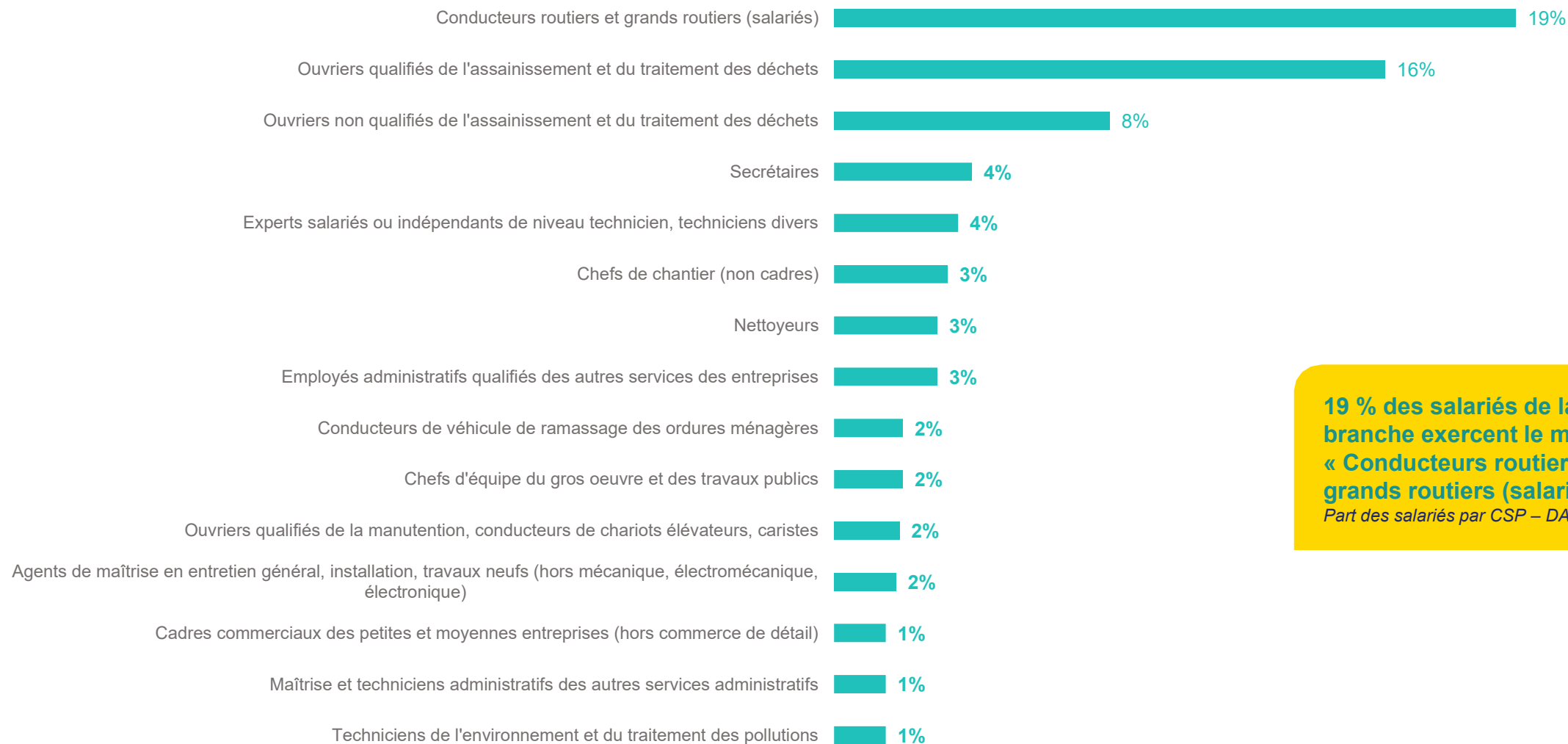
42 % répartis dans 3 régions

Nb salariés par région – DADS 2019



L'île de France et l'AURA ainsi que PACA sont en tête en termes d'effectif salarié. Ces trois régions rassemblent plus de 4 salariés sur 10.

15 PREMIERS MÉTIERS DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE



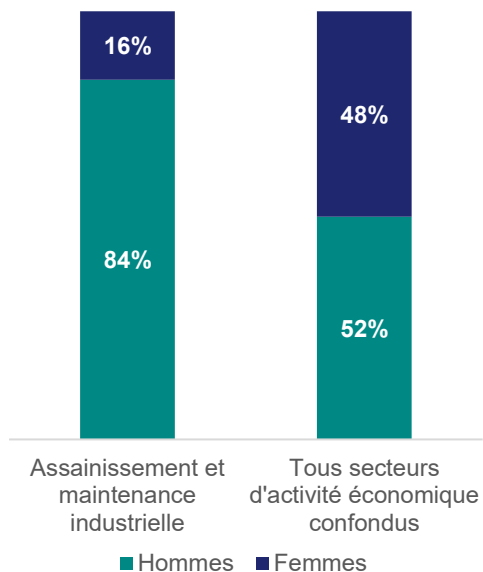
**19 % des salariés de la
branche exercent le métier de
« Conducteurs routiers et
grands routiers (saliés) »**

Part des salariés par CSP – DADS 2019

LE PROFIL DES SALARIÉS

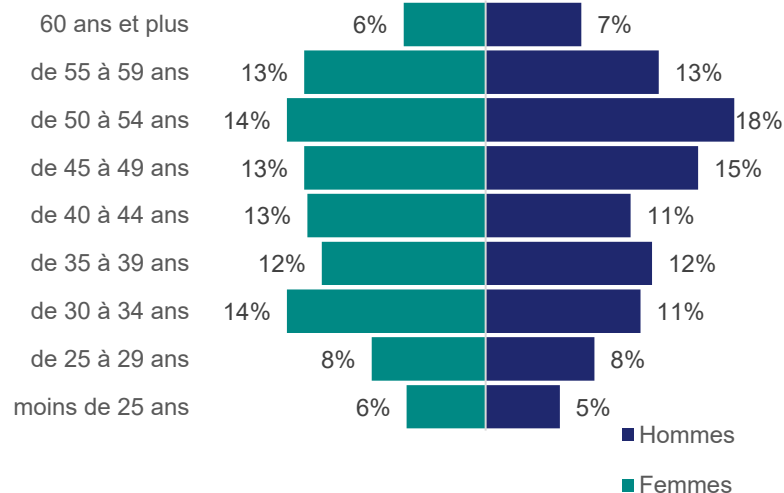
16 % de femmes

Part des salariés par sexe – DADS 2019



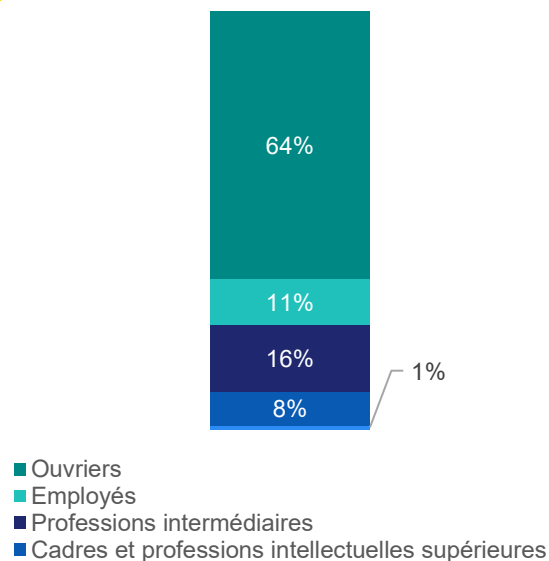
20 % des salariés hommes âgés de 55 ans ou plus

Part des salariés par âge – DADS 2019



64 % d'ouvriers

Part des salariés par CSP – DADS 2019



Les femmes ne représentent que 16 % des effectifs salariés. Cette part est nettement inférieure à la part des femmes tous secteurs d'activité économique confondus (48 %).

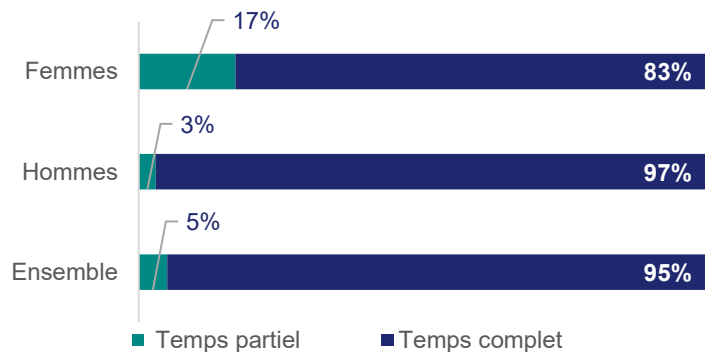
Parmi l'ensemble des salariés femmes de la branche, près d'une femme sur cinq (19 %) est âgée de 55 ans ou plus. De même un salarié homme sur cinq (20 %) est âgé de 55 ans ou plus.

Près de deux tiers des salariés de la branche occupent des postes d'ouvriers. Quant à eux, les salariés représentent un salarié sur dix (11%).

LES CONDITIONS D'EMPLOI

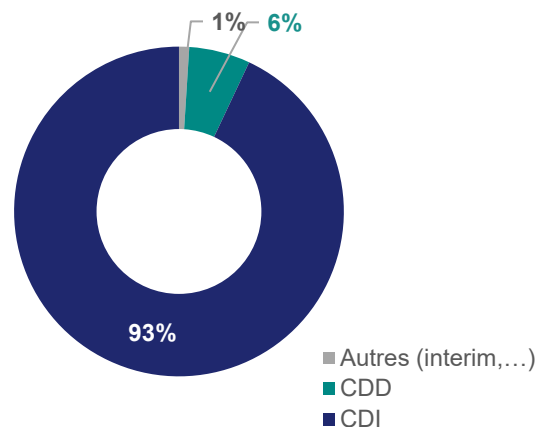
5 % de temps partiel

Répartition des salariés par temps travail – DADS 2019



93 % de CDI

Répartition des salariés par type de contrat – DADS 2019



AT et TJ

Champ : NAF 3700Z – Collecte et traitement des eaux usées
Nb de salariés – CNAM DRP 2019

	Accidents de travail		Accidents de trajet	
	Nombre	IF*	Nombre	IF*
Assainissement et maintenance industrielle	438	38,7	62	4,7

Les temps partiels restent particulièrement féminins : la part des femmes à temps partiel est cinq fois plus élevée que celle des hommes (17 % contre 3 %).

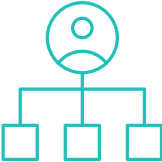


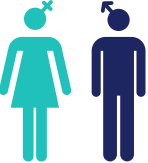
La grande majorité des salariés de la branche occupent des emplois stables : 93 % ont un CDI.

Dans le secteur de la Collecte et traitement des eaux usées (50 % des salariés de la branche de l'Assainissement et de la Maintenance Industrielle), l'indice de fréquence (IF) des accidents de travail (le nombre d'accidents de travail pour 1 000 salariés) atteint un score plus élevé qu'en moyenne toutes activités économiques confondues (38,7 contre 33).

LES CONDITIONS D'EMPLOI

Le salaire moyen d'un ETP pour des ouvriers est de 2 070 euros par mois

Répartition du salaire mensuel net moyen (en ETP) par CSP – DARES 2019

	Répartition	Part des femmes	Salaire Mensuel Net Moyen (En Etp)*	Ecart
Ouvriers	 64 %	 13 %	 2 070	 - 22 %
Employés	11 %	21 %	1 950	- 8 %
Professions intermédiaires	16 %	57 %	2 560	- 8 %
Cadres et professions int. supérieures	8 %	9 %	4 000	- 15 %
Ensemble	100 %	16 %	2 320	- 5 %

En 2019, toutes catégories socioprofessionnelles confondues, le salaire mensuel net moyen des salariés de la branche (en équivalent temps plein) est de 2 320 euros. Néanmoins, pour 11 % de la population qui relèvent de la CSP employés, ce salaire moyen est de 1 950 euros et pour la CSP ouvriers, ce salaire moyen s'élève à 2 070 euros. Par ailleurs, et malgré un taux de féminisation très faible (16 % de la population salariée), un écart de salaire persiste (- 5 %) et ces écarts sont encore plus significatifs pour la CSP ouvriers (-22 %) et pour la CSP cadres et professions intellectuelles supérieures (- 15 %).

* chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet.



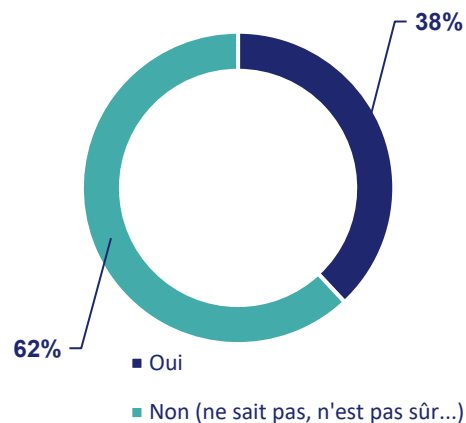
MARCHÉ DU TRAVAIL



LES PROJETS DE RECRUTEMENT

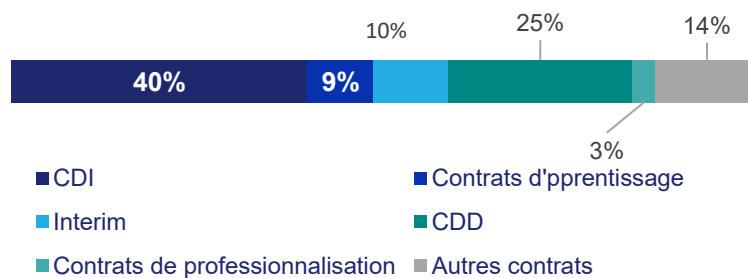
38 % des établissements ont l'intention de recruter

REFLEx – Opco EP 2^e et 3^e trimestres 2021



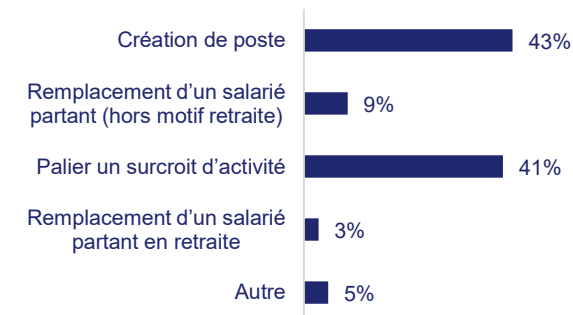
101 postes sont à pourvoir ont été recensés

REFLEx – Opco EP 2^e et 3^e trimestres 2021



43 % concernent des créations de postes (*)

Reflex – Opco EP 2^e et 3^e trimestres 2021



(*) question à choix multiples, pour un même poste à pourvoir, il peut y avoir un ou plusieurs motifs de recrutement.

Au cours du 2^e et 3^e trimestres 2021, 92 établissements de l'assainissement et de la maintenance industrielle ont été interviewés dans le cadre des enquêtes REFLEx. Parmi eux, plus d'un établissement sur trois projette de réaliser des recrutements au cours des six prochains mois.

Les projets de recrutement sont estimés à 101 postes. 4 intentions de recrutement sur 10 correspondent à des CDI (40 %) et un quart correspond à des contrats d'apprentissage (25 %).

Près de la moitié des intentions d'embauche déclarées concernent des créations de postes (43 %). Exprimé par plus de 4 intentions de recrutement sur 10, « palier un surcroît d'activité » est le deuxième motif le plus cité par les employeurs.

LES POSTES À POURVOIR



51 postes de « distribution et assainissement d'eau » sont à pourvoir

REFLEx – Opco EP 2^e et 3^e trimestres 2021



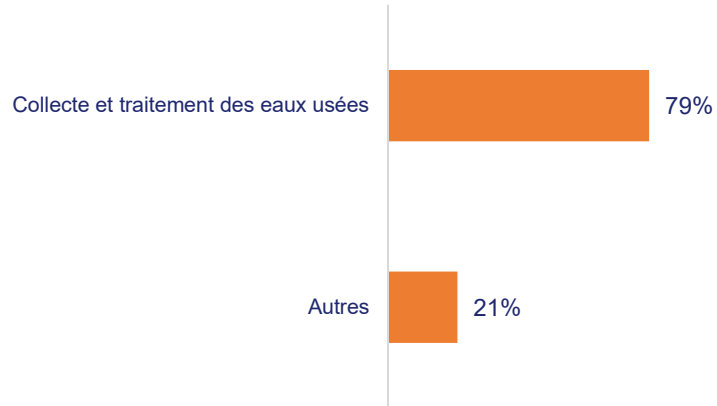
○ ALTERNANCE



LES CARACTÉRISTIQUES DES CONTRATS

240 contrats d'alternance

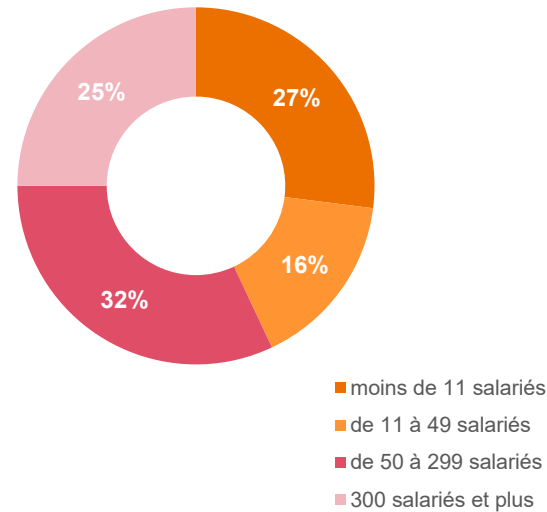
Part des alternants selon le secteur d'activité de l'établissement employeur – Opco EP 2020



76 % sont des contrats d'apprentissage (soit 183 sur 240). Près de huit contrats sur dix a été enregistré dans le « collecte et traitement des eaux usées ».

27 % dans des TPE

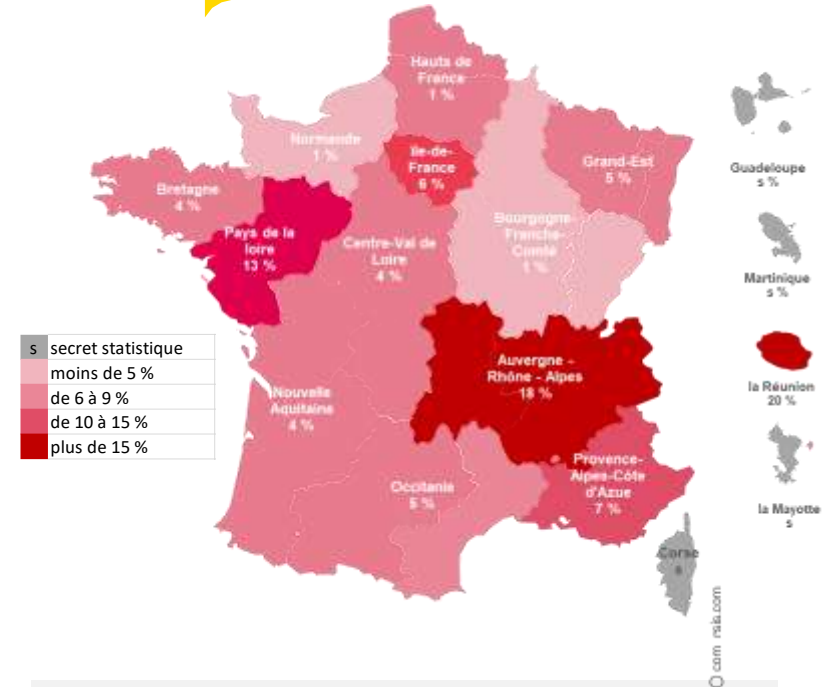
Part des alternants selon la taille de l'établissement employeur – Opco EP 2020



Les TPE de moins de 11 salariés concentrent plus d'un quart des contrats d'alternance. Les entreprises de 50 à 299 salariés représentent la part d'alternants la plus importantes avec 32 %.

20 % à la Réunion

Nb d'alternants selon la région de l'établissement employeur – Opco EP 2020

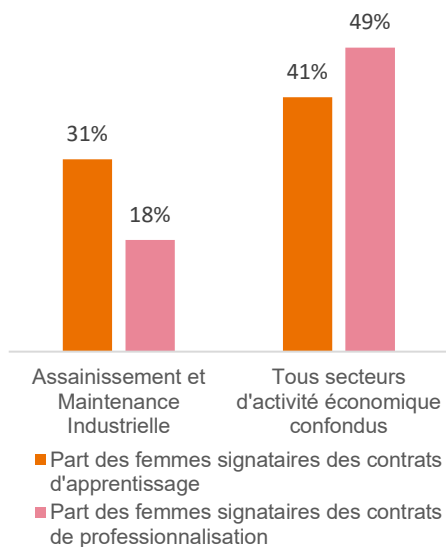


Les entreprises de la Réunion rassemblent un contrat en alternance sur 5 (20 %). Vient ensuite la région Auvergne Rhône Alpes avec 18 %.

LE PROFIL DES ALTERNANTS

28 % de femmes

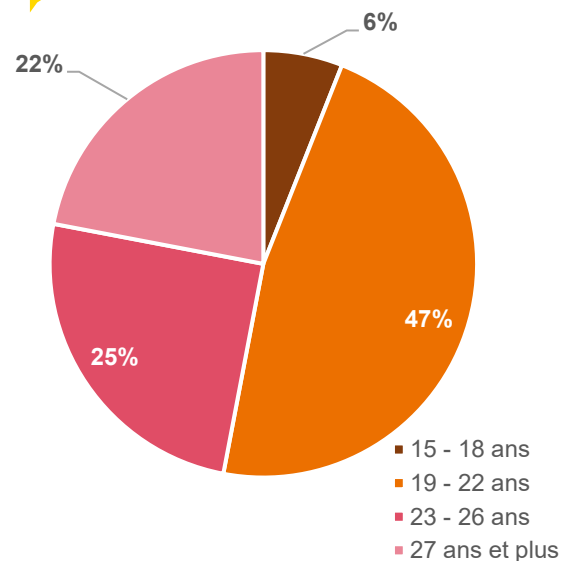
Part des alternants par sexe – Opco EP 2020



Les femmes ont moins recours aux dispositifs d'alternance qu'en moyenne tous secteurs d'activité économique confondus (- 10 points des apprenties et – 31 points des salariées en contrat de professionnalisation).

53 % âgés de moins de 23 ans

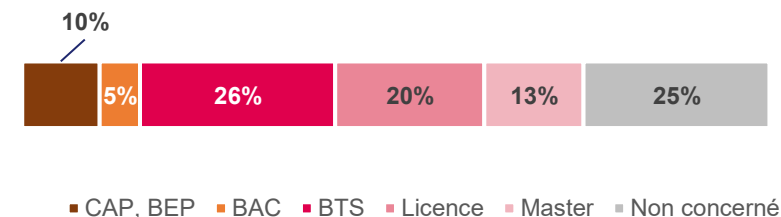
Part des alternants par âge – Opco EP 2020



Plus de la moitié des salariés en alternance sont âgés de moins de 23 ans.

26 % préparent un BTS

Part des alternants par niveau de diplôme – Opco EP 2020



15 % des alternants préparent un diplôme de l'enseignement secondaire (CAP BEP ou Bac).



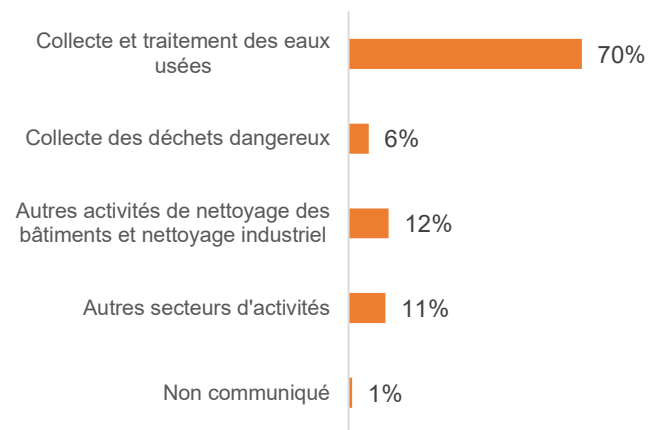
**ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT
DES COMPÉTENCES**



LES CARACTÉRISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATIONS

2 279 actions de formation

Répartition des actions de formation selon le secteur d'activité – Opco EP 2020*

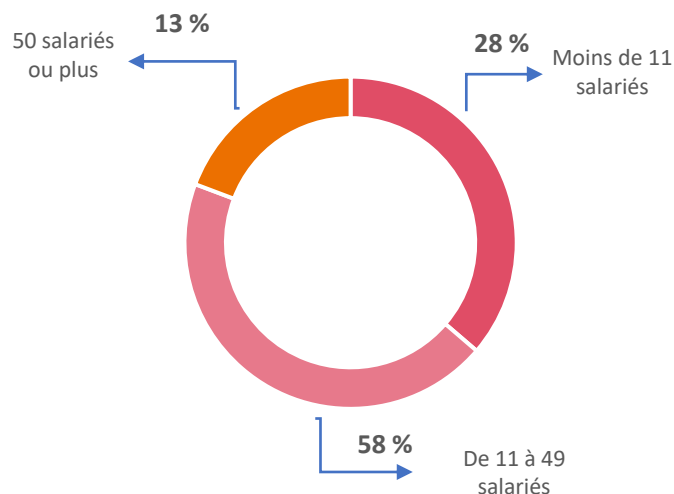


* Actions de formation individuelles ou collectives, tous types de financement (versement volontaire, plan de développement des compétences etc).

7 actions de formation sur 10 ont été recensées dans la « Collecte et le traitement des eaux usées ».

Des actions de formation réparties selon toutes les tailles d'entreprise

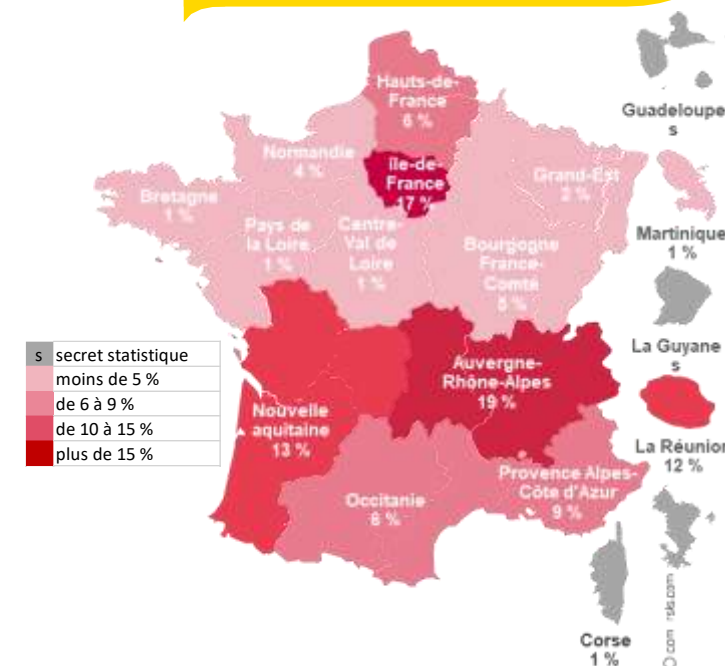
Répartition des actions de formation selon la taille de l'établissement employeur – Opco EP 2020



Plus de 8 actions de formation sur 10 (86 %) ont été comptabilisées dans des établissements de moins de 50 salariés.

19 % en AURA

Répartition des actions de formation selon la région de l'établissement employeur – Opco EP 2020

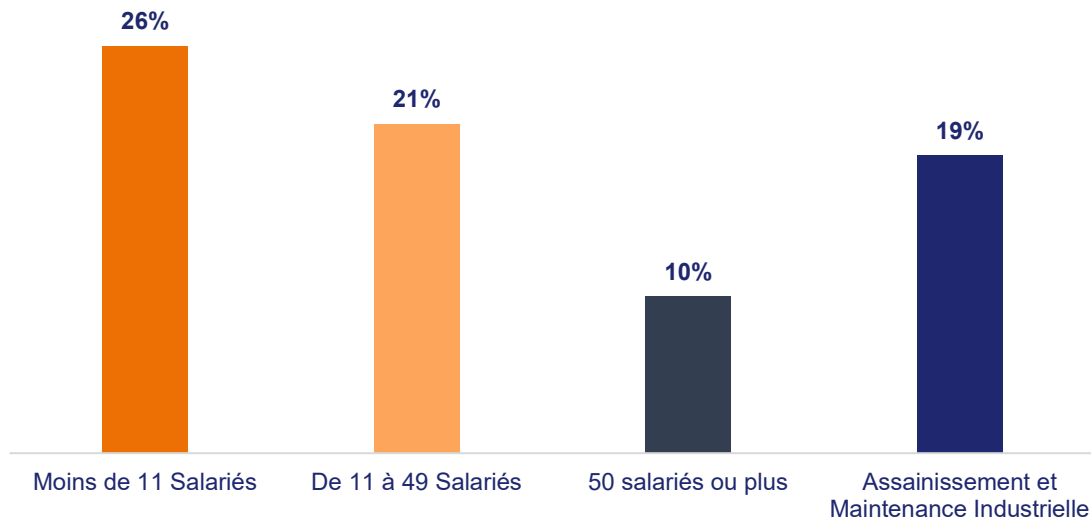


Les établissements de la branche qui ont le plus recours aux actions de formation se situent en Auvergne-Rhône-Alpes : 19 % des actions ont été recensées dans cette région.

LES CARACTÉRISTIQUES DES ACTIONS DE FORMATIONS

Un recours à la formation estimé à 19 %

*nb de stagiaires formés / nb de salariés –
Opco EP 2020 et DADS 2020*



- 19 % des salariés de la branche ont suivi une action de formation en 2020 (moins de deux salariés sur dix). Cette proportion s'échelonne de 26 % dans les TPE de moins de 11 salariés à 10 % dans les entreprises de 50 salariés ou plus.
- Le recours des salariés aux actions de formation répond à la forte demande des formations réglementaires obligatoires :
 - CATEC
 - ARI
 - MAC SST



**RESSOURCES
DOCUMENTAIRES**



BRANCHE PROFESSIONNELLE – RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- Contrat d'Études Prospectives (CEP) co-financé par la DGEFP et l'Opco EP (2021 - 2022)
- Cartographie de l'alternance (2020)
- Refonte du CQP Opérateur en Assainissement et Maintenance Industrielle (2021-2022)



MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DE DONNÉES



MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DE DONNÉES

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

- Nombre de création et radiation des entreprises et leur évolution entre 2015 et 2019 - Infogreffe
- Chiffre d'affaire des entreprises et son évolution de 2015 à 2019 – Insee ESANE / Insee ICA et son évolution de 2015 à 2020
- Nombre d'entreprises adhérentes en 2021 – Base adhérents Opco EP
- Évolution du nombre d'établissements employeurs entre 2016 et 2020 - Acooss Urssaf
- Évolution du nombre de salariés entre 2016 et 2020 - Acooss Urssaf

MARCHÉ DU TRAVAIL

- Part des intentions d'embauche au 2^e et 3^e trimestre 2021 – Opco EP REFLEx
- Nombre de postes à pourvoir et leur répartition selon le type de contrat de travail et le motif de recrutement au 2^e et 3^e trimestre 2021 – Opco EP REFLEx
- Répartition des postes à pourvoir selon les métiers recherchés au 2^e et 3^e trimestre 2021 – Opco EP REFLEx

EMPLOI

- Répartition des salariés en 2019 selon le secteur d'activité, la taille de l'établissement employeur et la localisation géographique de l'employeur – Insee DADS
- Répartition des salariés en 2018 selon le sexe, l'âge et la catégorie socioprofessionnelle – Insee DADS
- Conditions de travail des salariés : type de contrat, temps de travail, rémunération - Insee DADS
- Nombre d'accidents de travail et de trajet en 2019 – CNAM DRP

ALTERNANCE

- Répartition des salariés en alternants en 2020 selon le secteur d'activité, la taille de l'établissement employeur et la localisation géographique de l'employeur – Opco EP contrats d'alternance
- Répartition des salariés en alternance en 2020 selon le sexe, l'âge et le niveau de diplôme préparé – Opco EP contrats d'alternance

MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DE DONNÉES

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- Répartition des actions de formation individuelles et collectives en 2020 (actions engagées tous dispositifs confondus y compris les versements volontaires) selon le secteur d'activité, la taille de l'établissement employeur et sa localisation géographique – Opco EP
- Estimation du taux de recours à la formation – Opco EP 2020 / DADS 2019

PRINCIPAUX ENJEUX EMPLOI-COMPÉTENCES

- Enjeux principaux en termes d'emploi et de compétence exprimés par les représentants de la branche professionnelle et/ou recensés par le biais d'une revue de la littérature.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE ET PRÉCAUTIONS STATISTIQUES

Les données issues de la statistique publique relatives à l'emploi, au marché du travail et à la formation utilisent rarement une entrée par branche professionnelle. La plupart sont détaillées au niveau des secteurs d'activité (Nomenclature d'activité française – NAF/APE). De ce fait, une démarche méthodologique a été appliquée pour estimer le nombre des entreprises, des établissements employeurs et des salariés couverts par la branche professionnelle. Elle se décline en deux étapes. Tout d'abord, une table de passage a été créée par l'Opco EP permettant de déterminer le poids de la branche professionnelle dans les principaux secteurs d'activité. Ensuite, il a été possible de réaliser des estimations du nombre des entreprises, des établissements employeurs et des salariés couverts par la branche professionnelle en multipliant la Base Sequoia Acooss/Urssaf par la table de passage créée par l'Opco EP. Les résultats de ces estimations ont été mis en cohérence avec les données statistiques des DADS – Insee de 2016 et des coefficients de corrections ont été appliqués.

www.opcoep.fr

Un travail réalisé par la Direction ABDOS et
son Département Observation et Evaluation

